

# SAISON 2020/2021

## Tarifs nouvelles inscriptions

Catégories	Total A payer	Cotisation + licence	Tombola
Baby	148,00 €	133,00 €	15,00 €
Eveil	148,00 €	133,00 €	15,00 €
Ecole de gym	203,00 €	188,00 €	15,00 €
Loisir	203,00 €	188,00 €	15,00 €
Compétition	273,00 €	258,00 €	15,00 €
*Renforcement musculaire 1 x semaine	148,00 €	133,00 €	15,00 €
**Renforcement musculaire 2 x semaine	203,00 €	188,00 €	15,00 €

- **si inscriptions plusieurs enfants** : déduction de 10€ sur la 2e inscription, 15€ sur la 3e ...
- **si parent entraîne** : sa licence est offerte par l'AGK, ainsi que celle du 1<sup>er</sup> enfant inscrit.
- **si gymnaste entraîneur** : sa licence est offerte par l'AGK.

\* possibilité de s'inscrire par trimestre : 1<sup>ER</sup> trimestre 72 euros (dont licence) puis 38 euros par trimestre. Tout trimestre commencé est dû.

\*\* possibilité de s'inscrire par trimestre : 1<sup>ER</sup> trimestre 91 euros (dont licence) puis 56 euros par trimestre. Tout trimestre commencé est dû.

## Tombola

Cette saison, nous avons décidé de remettre en place la tombola. Les lots seront des bons d'achat de différentes valeurs (300€, 200€, 100€, 50€ .....)

Le principe est simple : vous payez 15€ le carnet de 11 tickets (1 ticket est offert à chaque vendeur). A votre charge ensuite de revendre autour de vous les tickets pour récupérer votre mise.

Les souches seront à ramener pour fin octobre. Le tirage au sort aura lieu en décembre.

## Dossier d'inscription (Le dossier doit être complet)

- 1 photo,
- certificat médical (**portant la mention « en compétition » pour les gym faisant de la compétition**),
- Moyens de paiement
  - o Un ou plusieurs chèques bancaires (4 maximum)
  - o Chèques ANCV, chèques Sport

## Les cotisations sont utilisées pour

- Le paiement de la licence, les parts départementales et régionales de la fédération, les droits SACEM
- La rémunération des entraîneurs salariés diplômés
- Les cotisations URSSAF et autres charges salariales des entraîneurs
- L'achat du matériel gymnique (magnésie, agrès, protections...)
- Les animations diverses (chocolats de Noël, Pâques des petits ...),
- La mise en place Access gym,
- Les frais de fonctionnement du bureau (internet...)
- Les déplacements des encadrants et juges sur les compétitions
- Les frais de compétitions : engagements, hébergement, transport...

Nous vous rappelons que les membres du bureau et la majorité des encadrants sont bénévoles et ne perçoivent aucune rémunération.

## Dispositions Compétitions

### Compétitions en équipe

**Les déplacements en BRETAGNE** sont à la charge des familles.

Hors BRETAGNE, un minibus sera loué. Il sera demandé à un parent de l'équipe de conduire le véhicule. Sans chauffeur, le club devra déclarer un forfait auprès de la fédération ; pour information coût du forfait : 300 € à charge du club.

Les frais de repas sont à la charge des familles. S'il y a hébergement, l'AGK prend en charge la ou les nuitée(s) en hôtel, gîte ou camping.

**La tenue de gymnastique** du club est obligatoire, et reste à la charge des familles :

(coût estimatif : GAF composée d'un justaucorps + chouchou + veste : 120€. GAM composée d'un léotard, sokol et short + veste : 150€).

### Compétitions individuelles

Les déplacements, repas et hébergement sont à la charge des familles.

Il sera demandé aux familles de véhiculer les entraîneurs et juges. Un justificatif pourra être fourni aux parents pour déduction fiscale (dons aux associations)

**Exception** : les championnats de France : L'AGK prend en charge le déplacement et le logement. Les frais de restauration restent à la charge des familles.